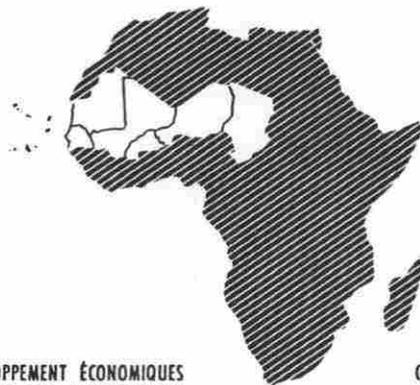


4371



OCDE/OECD

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

CILSS

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

CLUB DU SAHEL

SAHEL CR(83)40 - Annexe VI
Décembre 1983
Or.: Français

DIFFUSION GENERALE

CINQUIEME CONFERENCE DU CLUB DU SAHEL

Commission des Communautés Européennes
Bruxelles, 26-28 octobre 1983

Communiqué final

CINQUIEME CONFERENCE DU CLUB DU SAHEL
Commission des Communautés Européennes
Bruxelles, 26-28 octobre 1983

COMMUNIQUE FINAL

1. A l'invitation de la Commission des Communautés Européennes, la 5ème Conférence du Club du Sahel s'est tenue à Bruxelles, au Centre de Conférences "Albert Borschette", les 26, 27 et 28 octobre 1983.
2. L'objectif des conférences à haut niveau est de permettre aux responsables des Etats sahéliens et aux Membres de la Communauté Internationale d'échanger de façon très libre leurs vues sur les problèmes de production et de sécurité alimentaires et plus généralement sur les problèmes de développement de la région et de trouver ensemble des solutions à ces problèmes.
3. La Conférence a été ouverte par le Président de la République du Cap Vert, Président de la Conférence des Chefs de gouvernement, Président en exercice du CILSS. La Conférence a entendu les allocutions de Monsieur E. Pisani, Commissaire au Développement de la CCE, de Monsieur P. Lemerle, Secrétaire Général Adjoint de l'OCDE et de S.E., Monsieur A. Pereira, Président de la République du Cap Vert.
4. La Conférence a ensuite pris connaissance du rapport préparé par les Secrétariats du CILSS et du Club, intitulé : "Situation au début de la décennie 1980. Bilan et perspectives".

Ce document souligne le caractère inquiétant de l'évolution du Sahel au cours de ces toutes dernières années :

- la région n'a pas progressé dans la voie de l'auto-suffisance alimentaire, et la production vivrière demeure extrêmement vulnérable aux accidents climatiques ;
- les grands équilibres écologiques n'ont pas été rétablis, la désertisation progresse toujours et la région entame chaque jour un peu plus son capital foncier et forestier ;
- la croissance économique est lente et l'endettement extérieur atteint, dans plusieurs pays, des niveaux inquiétants.

Ce bilan, sombre, n'a pas été contesté.

5. Mais la Conférence a souligné aussi les côtés positifs de l'évolution récente :

- l'aide de la Communauté Internationale s'est accrue. Elle a atteint presque 1,7 milliard de dollars par an en moyenne au cours des 3 dernières années, pour l'ensemble du Sahel. Elle s'est appliquée davantage que par le passé (encore que de façon très insuffisante) à la solution des problèmes clés pour le Sahel ;
- grâce au travail conjoint des Sahéliens et des Membres de la Communauté Internationale, des progrès importants ont été faits dans la compréhension des problèmes de la région. La Conférence a reconnu le rôle essentiel joué dans ces progrès par le CILSS et le Club ;
- enfin, les Gouvernements sahéliens se sont efforcés de mettre en place des politiques qui permettent de mieux valoriser les efforts conjoints des Sahéliens et de la Communauté Internationale.

Grâce à cela, ces efforts ont connu des succès, mais des succès ponctuels. Bien qu'il soit encore trop tôt pour analyser les effets des efforts déjà réalisés, les grandes tendances défavorables identifiées lors des premiers travaux du CILSS et du Club n'ont pas encore été renversées.

6. Pour renverser ces tendances et assurer aux Sahéliens un avenir à long terme acceptable, la Conférence a reconnu qu'il fallait poursuivre l'action entreprise, mais qu'il fallait désormais agir de façon plus efficace, plus concrète et plus rapide.

Elle a adopté plusieurs des suggestions faites par les Secrétariats du CILSS et du Club.

Elle a d'abord demandé aux deux Secrétariats de poursuivre l'effort de réflexion entrepris sur les problèmes du Sahel et les stratégies à adopter, de l'élargir et de l'insérer désormais dans un cadre stratégique plus global, plus prospectif et plus cohérent.

Elle a demandé aussi que l'effort de recherche entrepris pour proposer aux paysans du Sahel des modèles techniques plus performants soit accru.

7. La Conférence a ensuite suggéré que la recherche de ce que l'on a appelé l'équilibre socio-écologique devienne, dans les faits, la première priorité de l'action conjointe des Sahéliens et de la Communauté Internationale.

S'agissant des modalités concrètes de l'action, la Conférence a approuvé trois idées-forces :

- le développement est l'affaire de tous les Sahéliens et doit en viser en premier lieu l'élévation du niveau de vie des paysans et des éleveurs ; l'objectif des Gouvernements comme des sources d'aide doit être

notamment de leur fournir un environnement favorable à une participation plus active et d'encourager leurs propres initiatives ;

- le développement ne sera obtenu que si tout le système par lequel paysans et éleveurs tirent parti des ressources naturelles évolue : il faut à l'avenir adopter une approche moins sectorielle et plus "systémique", dans l'appui à apporter aux populations ;
- la notion de "contrat" entre partenaires sahéliens et Membres de la Communauté Internationale doit inspirer l'action.

8. La Conférence a approuvé le principe d'une concertation et d'une coordination renforcées entre sources d'aide, à l'initiative et sous la conduite des Gouvernements sahéliens intéressés. En plus des procédures de concertation existantes, ce renforcement pourrait prendre la forme de "rendez-vous de progrès" et de "revues de programmes" qui se tiendraient à intervalles réguliers dans chaque Etat et porteraient sur un problème clé du Sahel et, en priorité, sur les problèmes de la production alimentaire. Il appartiendra aux deux Secrétariats d'animer ces "rendez-vous".

9. La Conférence a ensuite examiné un ensemble de dossiers sectoriels préparés par les Secrétariats du CILSS et du Club concernant notamment les cultures pluviales, les politiques céréalières, l'élevage, les stratégies alimentaires.

La Conférence, tout en reconnaissant le grand intérêt des travaux effectués sur les cultures pluviales et des recommandations faites, a tenu à souligner la complémentarité nécessaire entre cultures irriguées et cultures pluviales et le rôle essentiel que les cultures irriguées doivent jouer dans la sécurité alimentaire.

Elle a souhaité que les travaux du Comité Restreint sur l'économie de la production vivrière soient poursuivis, en mettant l'accent sur la production, sur le stockage et sur la commercialisation des céréales, sur leur transformation et sur les conditions de fourniture des intrants, sur les échanges régionaux et les multiples composantes d'un plan de sécurité alimentaire. La Conférence a également mis l'accent sur l'importance de la protection des végétaux et souhaité que l'action entreprise dans ce domaine soit poursuivie.

10. La Conférence a noté les progrès accomplis par les institutions spécialisées du CILSS (Institut du Sahel et centre Agrhymet) et a insisté sur la nécessité d'appuyer ces institutions.

11. S'agissant de l'élevage, la Conférence a reconnu que le travail de réflexion était moins avancé dans ce secteur que dans les autres et elle a prié les deux Secrétariats de prendre les dispositions nécessaires pour remédier à cette situation et définir de nouveaux principes d'action. Elle a noté, en outre, les préoccupations majeures que constituent la lutte contre la peste bovine et l'alimentation du bétail en raison du manque d'eau et de pâturages liés à une sécheresse devenant chronique.

12. La notion de stratégie alimentaire a particulièrement retenu l'attention de la Conférence. Cette approche nouvelle, plus globale que les approches sectorielles, a paru pertinente et a fait l'objet d'un large consensus.

Plusieurs représentants de pays sahéliens ont toutefois fait remarquer que la mise en oeuvre des stratégies alimentaires se heurtait à de nombreuses difficultés, que les Gouvernements étaient amenés à prendre des mesures hardies qui n'étaient pas sans risques. Ils ont souhaité un appui plus important de la Communauté Internationale pour concevoir les stratégies alimentaires, les adapter à l'évolution dans chaque pays et les mettre en oeuvre.

13. La Conférence a pris connaissance du document sur l'écologie et les forêts qui souligne la gravité de la situation dans ce secteur. Elle a mis l'accent sur la liaison nécessaire entre écologie et production alimentaire, sur la gestion de la forêt naturelle, sur l'agro-foresterie et sur la nécessité de la participation de la population. Elle a demandé aux deux Secrétariats de poursuivre la réflexion sur l'économie de la production forestière et de susciter des efforts accrus dans ce domaine.

14. S'agissant de l'hydraulique villageoise, la Conférence a pris note des travaux accomplis en demandant de poursuivre la réflexion stratégique dans ce domaine, en particulier le bilan de l'eau. Elle a demandé qu'une attention particulière soit désormais donnée à la maintenance des ouvrages et des équipements et aux autres mesures d'accompagnement, tout en poursuivant la réalisation des points d'eau. Elle a souhaité qu'un travail similaire soit entrepris concernant l'hydraulique pastorale.

15. Le document sur les ressources humaines a été présenté à la Conférence. Au cours du débat, l'idée a été émise qu'il était peut-être nécessaire de poursuivre enquêtes et études sur le sujet mais que de nombreuses actions concrètes de formation pouvaient être entreprises, sur la base des connaissances acquises, notamment dans le cadre des projets. L'aspect des ressources humaines doit être pris en considération dans tous les secteurs. Le rôle que devraient jouer les associations paysannes, en association avec leurs homologues des pays développés, a été souligné.

16. La Conférence a pris connaissance des travaux accomplis sur les problèmes des dépenses récurrentes depuis la 4ème Conférence du Club tenue à Koweït. Elle a félicité les deux Secrétariats pour l'importance et la qualité des tâches qui ont été accomplies ; elle a émis le voeu que des ateliers nationaux soient organisés dans les pays qui n'ont pas encore tenu de tels ateliers. Elle a souhaité, en outre, que des mesures concrètes soient prises tant par les pays sahéliens que par la Communauté Internationale pour trouver une solution satisfaisante aux problèmes des charges récurrentes qui tendent à constituer un frein pour le développement des Etats sahéliens.

17. La Conférence a rappelé que l'harmonisation et la simplification des procédures de l'aide pouvaient jouer un rôle important pour l'accélération des transferts extérieurs et pour leur cohérence par rapport aux besoins des Etats sahéliens. Elle a suggéré aux Secrétariats du CILSS et du Club de ne pas sous-estimer cette question et, le cas échéant, de faire des suggestions pratiques aux sources de financement.

18. Enfin, la Conférence a examiné les rôles futurs du CILSS et du Club. S'agissant du CILSS, elle a été informée de l'existence d'un Comité de Réflexion qui élaborera un rapport pour la prochaine Conférence des Chefs d'Etat du CILSS (janvier 1984).

19. S'agissant du Club, son rôle a fait l'objet d'un large échange de vues. La Conférence s'est plu à souligner la grande utilité du Club et le rôle très spécifique qu'il a joué. Un consensus s'est dégagé pour que le Club continue à jouer ce rôle.

L'accent a été mis sur la réflexion concernant les problèmes du Sahel, les problèmes d'aujourd'hui et ceux de demain. Certains participants ont recommandé au Secrétariat du Club de conduire une réflexion encore plus stimulante, susceptible de provoquer les débats nécessaires et les actions indispensables. Des suggestions ont été faites sur des thèmes de réflexion possibles, concernant notamment les stratégies alimentaires.

La Conférence a aussi souhaité que la fonction du Club, conçu comme lieu de libres discussions, soit préservée.

Enfin, la Conférence a rappelé que le rôle du Club dans la mobilisation des ressources et dans l'appui au CILSS ne devait pas non plus être négligé.

En conclusion, la Conférence a souhaité qu'un programme de travail commun CILSS-Club tenant compte des considérations ci-dessus et des directives qui seront données par la prochaine Conférence des Chefs d'Etat du CILSS, soit élaboré après cette Conférence.

20. La Conférence a remercié les Secrétariats du CILSS et du Club, ainsi que les Consultants qui ont travaillé pour les deux Secrétariats pour l'ensemble de l'oeuvre accomplie depuis la Conférence de Koweït. Elle a reconnu que les travaux du Club étaient très utiles et pour les Etats sahéliens et pour les sources d'aide.

21. La Conférence tient à remercier tout particulièrement la Commission des Communautés Européennes pour les efforts faits pour assurer la réussite de la réunion et pour la qualité de son accueil.